



Programme Transition Lioness (*Lioness Bridge*)

Foire aux questions

Le programme Transition Lioness a été créé pour encourager les Lioness et leurs clubs à rejoindre le Lions Clubs International. En honorant leur action avant leur décision d'accepter de rejoindre le Lions, le Lions Clubs International espère inciter toutes les Lioness à rejoindre notre communauté mondiale. Conformément à la décision du conseil d'administration et des officiels exécutifs du Lions Clubs International, le programme Transition Lioness et tous ses avantages prendra fin le 30 juin 2021 sans exception.

Qui peut bénéficier du programme Transition Lioness ?

Le programme Transition Lioness est destiné à encourager les Lioness individuelles ou les membres d'un Lioness club à rejoindre le Lions Clubs International. Il est donc en tant que tel uniquement ouvert aux Lioness existantes qui ne sont pas encore devenues Lions. Les membres de Lioness clubs existants qui ont été parrainés par un Lions club sont éligibles pour le programme Transition Lioness.

Seules les personnes qui remplissent le formulaire « Transition Lioness/*Lioness Bridge* » sont considérées comme faisant partie du programme « Transition Lioness/*Lioness Bridge* », mais toutes les Lioness actuelles et anciennes peuvent obtenir le transfert dans leur dossier Lion de leurs années de service en tant que Lioness en remplissant le formulaire idoine.

Des incitations spéciales existent-elles pour encourager un Lioness club à devenir Lions club ?

Le LCI propose aux Lioness clubs existants les incitations suivantes :

- Aucun nombre minimum de membres requis (contre 20 habituellement).
- Exonération des droits de charte pour les clubs existants.
- Prise en compte des années en tant que Lioness comme années d'affiliation Lions.
- Crédit de la moitié des cotisations internationales du 1er juillet 2019 au 30 juin 2021.

Y a-t-il des avantages pour un Lioness club à devenir une branche d'un Lions club ?

Les Lioness clubs se verraient toujours offrir les mêmes incitations, qu'il s'agisse de créer une branche ou un club traditionnel. Il s'agirait donc de décider ce qui est bon pour le club. Une branche de club est généralement un moyen pour les nouveaux clubs de se créer tout en ayant pas encore 20 membres. Cependant, les incitations aux Lioness clubs permettent déjà aux clubs de se créer sans nombre minimum de membres requis. Les branches de club font partie d'un club *parent* existant mais organisent des réunions indépendantes et choisissent leurs propres projets et activités, ce que certains Lioness clubs pourraient considérer comme une bonne chose dans leur réflexion de transition vers un Lions club. Pour plus d'information sur les branches de club, visiter le site web du LCI ou contacter newclubs@lionsclubs.org.

Comment un Lioness club peut-il devenir Lions club ?

Les Lioness clubs qui souhaitent rejoindre notre réseau mondial doivent fournir les informations suivantes :

- Une lettre de leur Lions club parrain **indiquant les années de service et l'activité du club** à envoyer à newclubs@lionsclubs.org.
- La feuille de travail de demande de charte (*Lioness Bridge Charter*) pour recueillir les informations sur le club (à transmettre en ligne via MyLCI). Dans la section *Commentaires*, indiquer le nom du Lions club affilié au Lioness club.



Lions Clubs International

FAQ

Le formulaire *Report of Charter Membership* (Rapport sur les membres fondateurs) avec les informations sur tous les membres (à transmettre en ligne via MyLCI).

- Un formulaire Programme Transition Lioness/*Lioness Bridge* pour chaque Lioness du club afin de bénéficier du crédit correspondant à la moitié des cotisations internationales.
- Le formulaire Conversion des années de service Lioness pour chaque Lioness afin de garantir la reconnaissance de leur service passé.

Contactez newclubs@lionsclubs.org si vous avez des questions ou besoin d'aide pour créer un club.

Une Lioness individuelle peut-elle devenir Lion ?

Oui. En juin 2018, le conseil d'administration du LCI a voté l'extension de l'exemption des droits d'entrée pour les Lioness individuelles qui rejoignent un Lions club existant. En avril 2019, le conseil d'administration du LCI a décidé d'ajouter une incitation supplémentaire en offrant un crédit correspondant à la moitié des cotisations internationales à toute ancienne Lioness qui rejoindrait le Lions Clubs International entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2021.

Une Lioness individuelle doit remplir le formulaire Programme Transition Lioness/*Lioness Bridge* pour bénéficier de tous les avantages de l'affiliation au Lions Clubs International. En outre, si ce formulaire est transmis dans les 30 jours suivant le signalement au LCI que la Lioness est membre du nouveau Lions club, la Lioness est exemptée des droits d'entrée et peut bénéficier du crédit correspondant à la moitié des cotisations internationales en vigueur du 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2021.

Une Lioness individuelle doit également remplir le formulaire Conversion des années de service Lioness, avec signature du président de son Lioness club et du président de son nouveau Lions club.

Une personne qui n'est pas une ancienne Lioness peut-elle rejoindre un club Lions / Lioness ?

Oui. Toute personne peut rejoindre un club Lions / Lioness sur invitation du club. Les personnes qui ne sont pas d'anciennes Lioness et qui rejoignent un club Lions / Lioness ne sont toutefois pas éligibles au programme Transition Lioness, ni aux incitations spéciales offertes aux anciennes Lioness. Ces personnes seraient considérées comme des membres potentiels d'un club Lions / Lioness et donc traitées comme de nouveaux membres du Lions Clubs International.

Qui peut bénéficier du crédit correspondant à la moitié des cotisations internationales ?

Suite à une décision du conseil d'administration du LCI, **toute ancienne Lioness qui rejoint le Lions Clubs International entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2021 et fournit le formulaire Programme Transition Lioness/*Lioness Bridge* peut bénéficier du crédit correspondant à la moitié des cotisations internationales.** À la fin du programme le 30 juin 2021, les cotisations internationales redeviennent dues en totalité.

Qu'advient-il de mon Lioness club après l'échéance du 30 juin 2021 s'il n'a pas effectué sa transition vers un Lioness-Lions club ?

Le conseil d'administration du LCI a pris la décision de mettre fin au programme Transition Lioness après le 30 juin 2021. Les Lioness clubs qui décident de ne pas rejoindre le Lions Clubs International ne seront plus considérés comme une activité parrainée par un Lions club et perdront tous les avantages qui en découlent. Cela inclut la protection au titre de l'assurance en responsabilité générale du Lions Clubs International et le droit d'utilisation de toutes les marques déposées du LCI, y compris le logo Lioness.

Quels sont les avantages de l'affiliation Lion ?

Être membre du Lions Clubs International présente de nombreux avantages. Les membres peuvent voter sur des questions clés concernant l'organisation, assister à la Convention annuelle du Lions Clubs International et occuper des postes de responsables pour faire entendre leur voix au sein de notre organisation. Ils bénéficient aussi des services du siège du LCI qui fournit des ressources en matière de création d'activités de service, de formation et bien d'autres avantages (assurance, conseil juridique, soutien des efforts de plaidoyer, etc.)

Chaque membre reçoit aussi le magazine LION et a accès aux différents outils numériques comme l'appli mobile MyLion. Enfin, et peut-être l'aspect le plus important, la fierté d'être membre officiel de la plus grande organisation de service au monde !

Un Lioness club peut-il faire apparaître son identité Lioness dans le nom de son Lion club ?

Oui. Lors de la création d'un nouveau Lions club, le règlement du conseil d'administration indique que la convention de désignation doit comprendre une localité/municipalité (ville, village, préfecture, comté, etc.), ainsi qu'une « désignation distinctive » qui peut donc inclure le mot Lioness. Ainsi, un Lioness club à Cotonou peut prendre le nom de Lions club Cotonou Lioness.



Lions Clubs International

FAQ

Les règles complètes de désignation d'un club peuvent être consultées au Chapitre X du manuel des règlements du conseil d'administration international. Les clubs qui n'utilisent pas cette convention de désignation doivent obtenir l'approbation spéciale de la commission Développement de l'effectif.

Les activités de service des Lioness clubs peuvent-elles être signalées ? Si oui, qui doit le faire ?

Le club parrain peut signaler les activités de service des Lioness clubs comme sa propre activité de service de clubs via MyLCI car, sans leur parrainage, l'activité de service n'aurait pas été possible.

Est-il vrai que les Lions clubs ne peuvent plus parrainer de nouveaux Lioness clubs ?

Oui. Lors de sa réunion d'avril 2018, le conseil d'administration du LCI a pris la décision de mettre fin au parrainage de tout nouveau Lioness club. En outre, le conseil a recommandé que les districts et districts multiples Lioness et les postes administratifs liés ne soient plus soutenus par le LCI et qu'ils soient activement découragés par les gouverneurs de district.

Que faire des dossiers, des états financiers et du matériel d'un Lioness club ?

Le LCI n'a aucun contrôle sur les Lioness clubs qui choisissent de se dissoudre. Le LCI suggère toutefois que les registres financiers soient conservés par le club parrain pendant sept ans. Il est aussi recommandé au Lioness club et à son Lions club parrain de consulter la législation locale applicable.

Qui contacter si j'ai d'autres questions sur le programme de transition *Lioness Bridge* ?

Pour en savoir plus sur le programme Transition Lioness (*Lioness Bridge*), contacter membership@lionsclubs.org.

